

Mise à jour : 2 Date : 15/10/2025

Conforme à l'Annexe II du Règlement (CE) No. 1907/2006, Article 31

- 1 Identification de la substance / mélange et de la société / entreprise
- **1.1. Dénomination du produit :** Sac sous vide Transp. PA/PE 15\*20/1000

Référence: 231605

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées :

Utilisation déconseillée : Pas d'informations complémentaires disponibles

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité :

Société: EVENPLAST

Adresse 4 ALLEE DES TILLEULS

**43 220 RIOTORD** 

Responsable: MADELMONT Stéphane

Tél: 04 71 75 37 65

Email: qualite@evenplast.com

Téléphone d'urgence : 04 71 75 37 65 (numéro de l'entreprise) (Pendant les heures ouvrables)

## 2 - Identification des dangers

- 2.1. Classification de la substance ou du mélange
- 2.1.1 Classification conformément au règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP)
  - Non classé
- 2.1.2. Classification conformément à la directive 67/548/CEE (voir la SECTION 16 pour le texte intégral des phrases de risque)
  - Non classé

# 2.2. Éléments d'étiquetage

Étiquetage CLP non nécessaire

#### 2.3. Autres dangers

- Aucun danger dans le cadre d'une utilisation normale



Mise à jour : 2 Date : 15/10/2025

## 3 - Composition / information sur les composants

Composant:

Polyéthylène - Polyamide

Il n'y a pas de substance dangereuse connue au-dessus des seuils réglementaires dans ce produit.

## 4 - Premiers secours

#### 4.1. Premiers soins généraux:

Si des symptômes apparaissent ou en cas de doute, consulter un médecin.

## 4.2. Premiers soins après inhalation :

Sans danger

#### 4.3. Premiers soins après contact avec la peau :

Après un contact avec le produit en fusion, rafraîchir rapidement les parties de la peau concernées avec de l'eau. Ne pas détacher le produit solidifié de la peau.

#### 4.4. Premiers soins après contact oculaire :

Sans danger.

#### 4.5. Premiers soins après ingestion :

Sans danger

## 5 - Mesures de lutte contre l'incendie :

#### 5.1. Moyens d'extinction:

- Recommandés :
  - o Brouillard d'eau
  - Mousse
  - o Poudre chimique
- Ne pas utiliser :
  - Jet d'eau à grand débit

# 5.2. Dangers particuliers dus aux produits, à ses produits de combustion ou aux gaz dégagés :

- Produit de combustion dangereux :



Mise à jour : 2 Date : 15/10/2025

- o Dioxyde de carbone (CO2) et, en absence d'oxygène (O2), oxyde de carbone (CO).
- o Ammoniac
- o Acide cyanhydrique
- o nitriles toxiques (acétonitrile, acrylonitrile...)

#### 5.3. Autres indications:

Pouvoir calorifique : < 9500 kcal / kg.</li>

#### 6 - Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle :

- 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et mesures d'urgence
- 6.1.1 Pour les non-secouristes

Équipements de protection : sans objet

Mesures d'urgence : sans objet

6.1.2 Pour les secouristes

Sans objet

- 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement :
  - Ne pas jeter dans l'environnement
- 6.3 Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage
- 6.3.1 Pour le nettoyage :

Ramasser le produit au sol.

#### 6.3.3. Autres informations:

Sans objet

#### 7 – Manipulation et stockage :

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

## Mesures de protection :

Sans danger particulier.

Veiller à ne pas laisser les enfants jouer avec les sacs (risque d'étouffement).

#### Mesures destinées à prévenir les incendies :



Mise à jour : 2 Date : 15/10/2025

Produit combustible, ne pas exposer à une flamme ou un point chaud

Mesures destinées à empêcher la production de particules en suspension et de poussières :

Sans danger particulier.

#### Mesures de protection de l'environnement :

Ne pas jeter dans l'environnement

## 7.2. Conditions d'un stockage sûr :

- Mesures techniques et conditions de stockage :
  - Ne pas exposer à une flamme libre.
- Indications concernant le stockage commun :
  - Non nécessaire.
- Autres indications sur les conditions de stockage :
  - o Protéger de la forte chaleur et du rayonnement du soleil.

## 8 – Contrôle de l'exposition – Protection individuelle :

## 8.2.1 Contrôles techniques appropriés :

Mesures destinées à éviter l'exposition à la substance ou au mélange au cours des utilisations identifiées :

Sans objet

Mesures structurelles destinées à éviter l'exposition :

Sans objet

Mesures organisationnelles destinées à éviter l'exposition :

Sans objet

Mesures techniques destinées à éviter l'exposition :

Sans objet

# 8.2.2 Équipement de protection individuelle :



Mise à jour : 2 Date : 15/10/2025

8.2.2.1 Protection des ye	eux et du visage :
---------------------------	--------------------

Sans objet

#### 8.2.2.2 Protection de la peau :

Protection des mains :

Sans objet

## Protection de la peau autre que les mains :

Sans objet

## 8.2.2.3 Protection respiratoire:

Sans objet

## 8.2.3. Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement :

#### Mesures destinées à éviter l'exposition à la substance ou au mélange :

Ne pas jeter dans l'environnement

## Mesures d'enseignement destinées à éviter l'exposition :

Ne pas jeter dans l'environnement

#### Mesures organisationnelles destinées à éviter l'exposition :

Ne pas jeter dans l'environnement

#### Mesures techniques destinées à éviter l'exposition :

Ne pas jeter dans l'environnement

## 9 - Propriétés physiques et chimiques :

Etat physique : SacCouleur : Transparent

Point de fusion : à partir de 120 °C

#### <u>10 – Stabilité et réactivité :</u>

#### 10.1 Réactivité



Mise à jour : 2 Date : 15/10/2025

Aucune dans les conditions normales

## 10.2 Stabilité chimique

Le produit est stable dans des conditions normales de manipulation et de stockage.

## 10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Aucune connue.

#### 10.4. Conditions à éviter

Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes

#### 10.5 Matières incompatibles

Acides forts. Bases fortes. Agents oxydants.

#### 10.6 Produits de décomposition dangereux

A température ambiante, aucun produit de décomposition dangereux connu.

## 11 - Informations toxicologiques:

## 11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Sans objet

#### 12 – Informations écologiques :

#### 12.1 Toxicité

Produit non toxique

## 12.2 Persistance et dégradabilité

Produit non dégradable.

#### 12.3 Potentiel de bioaccumulation

Il ne se produit aucune bioaccumulation significative.

#### 12.4 Mobilité dans le sol

Flotte sur l'eau

# 12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB



Mise à jour : 2 Date : 15/10/2025

Non applicable

#### 12.6 Autres effets néfastes

Non applicable

#### 13 - Considérations relatives à l'élimination :

#### 13.1 Méthodes de traitement des déchets

# 13.1.1 Élimination du produit/de l'emballage :

#### Produit:

Récupérer ou recycler si c'est possible en accord avec la réglementation locale.

Elimination par incinération contrôlée ou dans une décharge autorisée en accord avec la réglementation locale.

## 13.1.2 Informations pertinentes pour le traitement des déchets :

Evacuation à effectuer conformément aux prescriptions légales.

#### 14 – Informations relatives au transport :

- Le produit n'est pas classé comme dangereux.

#### 14.1. Numéro ONU

Non applicable

#### 14.2. Nom d'expédition des Nations unies

Non applicable

#### 14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Non applicable

#### 14.4. Groupe d'emballage

Non applicable

#### 14.5. Dangers pour l'environnement

Non applicable

#### 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Non applicable



Mise à jour : 2 Date : 15/10/2025

# 14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Non applicable

#### <u>15 – Informations réglementaires :</u>

# 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

## 15.1.1. Réglementations UE

Ne contient aucune substance soumise aux restrictions de l'Annexe XVII Ne contient pas de substance candidate REACH (SVHC-23/01/2024) Ne contient aucune substance listée à l'Annexe XIV de REACH

#### 15.1.2. Directives nationales

Pas d'informations complémentaires disponibles

# 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée par le fournisseur pour la substance ou le mélange.

## 16 - Autres informations :

i) Indication des modifications : 15/10/2025

# ii) Classification et procédure utilisées pour établir la classification des mélanges conformément au règlement (CE) 1272/2008 [CLP]: non applicable

Les indications de cette fiche de données de sécurité sont basées sur l'état actuel de nos connaissances et sont conformes à la législation actuelle nationale et européenne.

Cependant, les conditions de travail de l'utilisateur ne sont ni de notre ressort ni contrôlées par nous. L'utilisateur est responsable du respect de tous les règlements officiels nécessaires. Les indications de cette fiche de données de sécurité décrivent les exigences de sécurité de notre produit mais ne garantissent aucunement les propriétés du produit. Les indications de cette fiche de données de sécurité sont obligatoires conformément à la directive 91/155/CEE.